

Citer ses sources, faire une bibliographie : pourquoi, quand, comment ?

Citer ses sources : pourquoi ?

Pour montrer sur quels auteurs vous vous appuyez pour avancer vos propres arguments. Il s'agit de valoriser les auteurs mobilisés dans le cadre des apports théoriques.

Cet effort démontre le sérieux de votre travail de recherche et de réflexion. En respectant le droit d'auteur, vous vous protégez également des accusations de **plagiat**.

Quand doit-on citer ses sources ?

Vous devez citer quand vous :

- recopiez le propos d'un auteur

Exemple

« Pour certains jeunes, le chemin est long et hasardeux avant de devenir adulte. » (Le Breton, 2014, p.44)

- paraphrasez, c'est-à-dire quand vous reprenez l'idée d'un auteur avec vos propres mots

Exemple

Paraphrase : Le passage à l'âge adulte est difficile pour certains adolescents, et il prend du temps (Le Breton, 2014, p.44)

- vous référez à une expression, un concept de l'auteur

Exemple

Le savoir médical est un savoir officiel, enseigné à l'Université, et dont la prétention scientifique pousse à l'universalité. Les praticiens de la médecine sont donc forts de ce « **monopole de la vérité** » (Le Breton, 1992). Leur pouvoir est d'autant plus prononcé que leurs interlocuteurs profanes sont généralement, au cours des situations de soin, à la fois mal à l'aise et inquiets.

- vous référez aux travaux d'un auteur

Exemple

Les techniques du sommeil évoquées par **Marcel Mauss (2010)** se forment différemment lorsqu'il s'agit de dormir dans la rue

Comment bien citer ses sources ?

Avec :

- Des **guillemets** (sauf pour la paraphrase et quand on se réfère brièvement aux travaux d'un auteur) : ils encadrent le texte extrait d'un document
- Une **mention auteur, date, page(s)** : on indique, après la fermeture des guillemets, le nom de l'auteur, l'année de parution du document entre parenthèses (Le Breton, 2014), et la ou les page(s) s'il s'agit d'un extrait que vous avez recopié ou paraphrasé (Le Breton, 2014, p.44). La référence bibliographique complète du document cité apparaîtra dans la **bibliographie**

Une **citation courte** peut-être incluse directement dans un paragraphe.

Exemple :

C'est lorsqu'une personne porte un stigmate et interagit avec d'autres, qui n'en ont pas, que son identité risque d'être dévalorisée, que son stigmate soit directement visible ou non aux yeux des normaux. « *Le normal et le stigmatisé ne sont pas des personnes mais des points de vue* » (Goffman, 1975, p.42). Erving Goffman affirme ainsi que le stigmate n'est pas une donnée en soi, qui caractériserait l'individu, mais qu'il dépend de la situation d'interaction.

Une **citation longue**, de plus de 3 lignes, est un paragraphe à part entière

Exemple :

« Si la surcharge informationnelle est une contrainte à laquelle nous sommes tous confrontés au quotidien, elle comporte néanmoins une forte dimension subjective. L'information dépend en effet de la personne qui en a besoin, de l'exploitation qu'elle en fera dans le cadre de son activité, de ses capacités d'analyse et d'interprétation, notamment mnésiques et intellectuelles – ou cognitives. Ces capacités varient d'un individu à l'autre. Nous ne sommes pas égaux devant l'infobésité.. » (Sauvagnol-Rialland, 2014, p. 110)

Si la **citation** est trop **longue** ou qu'une partie n'est pas utile pour ce que l'on veut démontrer, **on peut retirer la partie superflue**. On utilise les points de suspension entre crochets [...] pour remplacer cette partie.

Exemple :

« La pauvreté est historiquement le risque social qui a le plus mobilisé [...]. Aujourd'hui, les prestations du risque pauvreté [...] ne représentent plus que 3% du total des prestations sociales [...]. » (Giorgi, 2018, p.131)

Attention : la citation ainsi découpée **ne doit pas dénaturer les propos du document cité**. Sortir un morceau de texte de son contexte ne doit pas avoir pour effet d'en changer le sens.

La bibliographie : pourquoi ?

La bibliographie permet à votre lecteur de retrouver rapidement une source en particulier, mais également d'avoir une vue d'ensemble des sources mobilisées. La bibliographie démontre la rigueur de votre travail.

La bibliographie recense l'intégralité des références des sources **que vous avez citées dans votre écrit**. Elle peut être organisée par ordre alphabétique des noms d'auteurs (le plus commun) ou par types de document.

Comment noter la référence bibliographique ?

Il n'existe pas qu'une seule norme pour présenter les références bibliographiques. Mais la règle à respecter est l'**homogénéité** : une fois que vous avez choisi un modèle de citation, vous le suivez pour tout votre écrit. Et chaque type de document nécessite de préciser certaines informations.

Je cite...

Un livre :

Auteur(s). (Année de parution). Titre : sous-titre. Lieu d'édition : Editeur, nombre de pages

Exemple :

Breugnot, P. (2011). Les innovations socio-éducatives : dispositifs et pratiques innovants dans le champ de la protection de l'enfance. Presses de l'EHESP, 322 P.

Un livre consultable en ligne (par exemple sur www.cairn.info) :

Auteur(s). (Année de parution). Titre : sous-titre. Lieu d'édition : Editeur, nombre de pages. URL

Breugnot, P. (2011). Les innovations socio-éducatives : dispositifs et pratiques innovants dans le champ de la protection de l'enfance. Presses de l'EHESP, 322 P. URL : <https://www.cairn.info/les-innovations-socio-educatives--9782810900619.htm>

Un chapitre de livre :

Auteur(s). (Année de parution). Titre du chapitre. Dans : Titre du livre : sous-titre. Auteur du livre
Lieu d'édition : Editeur, Pages

Exemple :

Meirieu, P. (2018) Le docteur Itard et l'enfant sauvage Dans : M. Fournier (dir.), *Les grands penseurs de l'éducation*. Auxerre : Sciences Humaines Éditions, pp. 52-53

Un article de revue :

Auteur(s). (Date de publication). Titre de l'article. In *Nom de la revue*. Numéro de la revue, pages.

Exemple :

Clément N. (2018, Novembre). Eradiquer la pauvreté ? In *Esprit*. n°449, pp. 12-15.

Un article de revue consultable en ligne (par exemple sur www.cairn.info)

Auteur(s). (Date de publication). Titre de l'article. In *Nom de la revue*. Numéro de la revue, pages URL ou DOI

Portelier S. (2021) Trois précurseurs de l'éducation inclusive. In *La nouvelle revue - Éducation et société inclusives*, N° 89-90, vol. 1, pp. 241-251. URL : <https://www.cairn.info/revue-la-nouvelle-revue-education-et-societe-inclusives-2021-1-page-241.htm> OU DOI : 10.3917/nresi.089.0241

Une page de site internet :

Auteur(s) ou organisme (date de publication si mentionnée). Titre de la page web. URL (consulté le Date)

Exemple :

Centre de ressources pour l'autisme de Haute-Normandie. Qu'est-ce que l'autisme ?. URL : <http://cra-haute-normandie.superdoc.com> (consultée le 07 février 2020)

Ou article sur un site d'actualité

Auteurs(s). (Date). Titre de l'article. In *Nom de la Revue*. URL

Piron O., Richard J. (18 juillet 2020) « La crise sanitaire doit déboucher sur une analyse de la politique urbaine ». In *Le Monde*. URL https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/07/18/la-crise-sanitaire-doit-deboucher-sur-une-analyse-de-la-politique-urbaine_6046578_3232.html

Un document pdf téléchargé, un rapport consultable en ligne :

Auteur(s) ou organisme (date de publication). Titre du document. URL

Exemple :

Ministère de la santé et des solidarités (2011). Guide pratique protection de l'enfance : prévention en faveur de l'enfant et de l'adolescent. URL : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/2011_guideprat_protectenfance_prevention.pdf

Un mémoire de fin d'étude ou une thèse de doctorat :

Auteur. (Date). *Titre*. Type d'écrit discipline ou diplôme visé. Établissement où le diplôme a été préparé, Ville de publication (si pas présente dans le nom de l'établissement)

Exemple pour un mémoire :

Thevenet S. (2001). *Les jeunes adultes fragiles à l'épreuve de la précarité : principes et réalités du travail social en CHRS*. Institut du Développement Social, Canteleu

Exemple pour une thèse :

Bongiovanni Sorignon J. (2015). *Handicap et emploi : les chargés d'insertion professionnelle. Mémoire d'éducateur spécialisé*. Thèse en sciences de l'éducation. Aix Marseille Université

Un texte juridique :

Titre complet du texte (année). Source, date (sans l'année), URL.

Exemple :

Loi n°2007-293 du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance (2007). Journal officiel de la République française n°55, 6 mars. URL : <https://legifrance.gouv.fr/eli/loi/2007/3/5/SANX0600056L/jo/texte>

Un dvd

Réalisateur(s). (Année). Titre [DVD]. Lieu d'édition : Editeur.

Exemple :

Sinapi J-P. (2004). Nationale 7. Paris : TELECIPI

Une vidéo en ligne

Auteur. (Année). Titre [vidéo en ligne]. In *Auteur du site. Titre du site*. Editeur. Disponible sur : URL

Exemple :

Oriane. (4 Septembre 2015). Assistante de service social / Assistant de service social [vidéo en ligne]. In *Youtube*. URL : https://www.youtube.com/watch?time_continue=1&v=nzngl54Bs3w